

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17819**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Formateur "lutte contre l'illettrisme / français langue étrangère"

Nouvel intitulé : Formateur "lutte contre l'illettrisme / Français langue étrangère"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Tétraccord	Directrice Tétraèdre Passages, Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333t Education et transfert de connaissances

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Formateur 'Lutte contre l'illettrisme / Français Langue Étrangère' :

- Conçoit des programmes de formation et élabore des séquences pédagogiques pour des personnes en situation d'illettrisme et un public migrant.

- Définit des objectifs pédagogiques et crée des contenus en fonction des besoins linguistiques des apprenants.

- Met en place des activités :

* orales, de compréhension et de production (phonétique, relation oral-écrit, lecture...)

* écrites visant des compétences spécifiques : appropriation des éléments de la structure de la phrase (grammaire, orthographe, syntaxe...) au texte (description, récit, argumentation...)

- Prévoit et met en place un processus d'évaluation et d'auto-évaluation des apprentissages de l'apprenant.

Les compétences spécifiques du formateur 'Lutte contre l'illettrisme / Français Langue Étrangère' sont :

La connaissance des publics qui permet d'adapter :

- La relation pédagogique, de prendre en compte les particularités des apprenants face aux situations d'apprentissage (sentiment d'échec, dévalorisation de l'image de soi, manque de motivation, de confiance en soi, difficultés cognitives, relation au savoir, rapport à l'écrit ...)

- Les outils pédagogiques,

La didactique du français :

Les formateurs sont capables d'élaborer des outils spécifiques à l'apprentissage de la langue française, en fonction des difficultés repérées (Connaissance des publics) pour mettre en situation d'apprentissage un public relevant de l'illettrisme, du FLE ou du FLS.

Les formateurs sont en capacité de créer et de mettre en place des activités (de groupe et individuelles) autour de situations de communication orales et écrites, permettant le passage à l'écrit et le développement des compétences linguistiques des apprenants (compréhension écrite et orale, lecture, production écrite et orale), dans le cadre d'une pédagogie active.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Formation

Formateur en langue française, en Français Langue Étrangère, en Français Langue Seconde et Lutte contre l'illettrisme.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Lors d'un parcours de formation

L'acquisition des compétences du référentiel est évaluée selon 6 modalités :

- Compte rendu sur l'analyse des publics observés dans un environnement interculturel

- Production d'un scénario pédagogique d'une séquence linguistique

- Quatre évaluations professionnelles réalisées en situation de stage

- Deux évaluations d'une séquence d'animation effectuée en situation réelle

- Une synthèse sur les modalités de mise en place d'un projet pédagogique pour des publics en situation d'illettrisme

- Présentation devant un jury d'une problématique issue de la pratique professionnelle de formateur.

Lors d'un parcours en VAE

les composantes de la certification sont au nombre de 3 :

- Écriture d'un dossier présentant les publics avec lesquels le candidat a travaillé, en faisant apparaître les spécificités et besoins des apprenants dans leur apprentissage,

- Analyse d'un scénario pédagogique, mis en oeuvre antérieurement par le candidat, comportant plusieurs séquences, dont l'objectif est l'apprentissage de la langue française à un public en situation d'illettrisme.

- Analyse d'un projet pédagogique élaboré et expérimenté par le candidat durant son parcours professionnel.

Pour valider l'ensemble du titre, le candidat doit présenter devant un jury son portfolio constitué des 3 dossiers .

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'au moins 4 personnes : - 2 ou 3 professionnels du secteur de la formation professionnelle - 2 référents de l'action : Responsable de la Formation de Formateurs et Responsable de l'organisme.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Le jury est composé d'au moins 3 personnes : - 2 professionnels du secteur de la formation (Directeurs d'OF, Coordinateurs d'actions linguistiques, Formateurs en langue française, Représentants institutionnels) - 1 ou 2 référents de l'action, à l'exception du référent qui a accompagné le candidat dans sa démarche VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé 'Formateur 'lutte contre l'illettrisme/remédiation linguistique', avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Formateur "lutte contre l'illettrisme / français langue étrangère" avec effet au 06 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

Arrêté du 3 décembre 2010 publiée au Journal Officiel du 22 décembre portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

TÉTRACCORD

Lieu(x) de certification :

Tétraccord : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille]

TÉTRACCORD - 14 rue Louis Astouin - Marseille 13002

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

La création de cette certification en 2003 est issue d'une demande du Conseil Régional PACA qui souhaitait favoriser la professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle, en particulier les intervenants en charge des dispositifs de formation aux premiers savoirs, que finance cette Institution.

Certification précédente : Formateur "lutte contre l'illettrisme/remédiation linguistique"

Certification suivante : Formateur "lutte contre l'illettrisme / Français langue étrangère"